

MAIRIE DE SAINT-LARY-SOULAN

HAUTES-PYRENEES

65170 SAINT-LARY-SOULAN

Tél. : 05.62.40.87.87

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 18 MAI 2026 à 20H30

MAIRIE DE SAINT-LARY SOULAN

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

(Article L. 2121-25 modifié du CGCT)

Présents : MM. Ombeline Perez, Manuel Bernia, Sabrina Pons, Benoît Hinfray, Maryse Pomé, Marie-Hélène Lacaze, Nicolas Herqué, Thierry Dupont, Yorick Sohm, Alexia Pons, André Mir, Raymond Campo, Fabienne Fourcade.

Procurations : madame Edwige Mieyan à madame Sabrina Pons
monsieur Yves Florence à madame Ombeline Perez

Madame Alexia Pons est désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2026 – 114 : Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 30 avril 2026

- Approuvée à l'unanimité (sous réserve des précisions apportées à la demande de monsieur André Mir)

Délibération n° 2026 – 115 : Régie restauration/hébergement – tarifs été 2026

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 116 : Subvention exceptionnelle 2026 à l'association « la Gaule Auroise » en rapport avec l'organisation de l'Assemblée Générale de la Fédération Départementale de Pêche du 04 avril 2026

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 117 : Mandat spécial : assemblée générale de l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM) du 6 mai 2026

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 118 : Désignation d'un délégué élu et d'un délégué agent au Comité National d'Action Sociale (C.N.A.S)

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 119 : Création d'un Comité Social Territorial local (C.S.T)

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 120 : Création d'un emploi fonctionnel de directeur général des services

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 121 : Shem – convention de superposition d'affectations du Domaine Public au profit de la commune de Saint-Lary Soulan dans le cadre de l'emprise sur le Domaine Public Hydroélectrique (D.P.H) liée à l'assainissement du refuge de l'Oule

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 122 : Convention promenade à dos d’ânes en vallée du Rioumajou

- Approuvée à l’unanimité

Délibération n° 2026 – 123 : Sentier thématique « Ciel étoilé » - convention d’occupation temporaire du domaine privé communal de Vielle-Aure

- Approuvée à l’unanimité

Affiché et publié le 20 mai 2026



Le maire,

Ombeline PEREZ